



COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
DRHRS / SCP
BUREAU DES STAGES DE LONGUE DUREE EN ENTREPRISE
LAURENCE LOURS / CEA Saclay
01.69.08.20.90
stages@cea.fr
http://www.cea.fr/ressources_humaines/stages_et_formation_en_alternance

Formulaire

Fiche Stage \geq 3 mois

(Bac + 4, Bac + 5)

Centre :

Pôle ou Direction :

Dépt/Service/Labo :

ex : IRAMIS/SPAM/EDNA (sans espaces)

_____ Imputation

Encadrement

Nom - Prénom de l'ingénieur responsable :

Tél (8 chiffres) :

Mail :

Nom du chef de laboratoire :

Tél. :

Titre du stage *(visible sur internet)*

Sujet confié au stagiaire / objectifs du stage

(suggestion : ajouter les liens Webs vers le laboratoire et la page personnelle du tuteur)

Domaine de spécialité requis :

Autres domaines de spécialités, mots clés :

Moyens mis en œuvre (expériences, méthodes d'analyses, autres...)

Moyens informatiques mis en œuvre :

Langages :

Logiciels :

Niveau souhaité :

Durée du stage :

Niveau d'habilitation défense (AS au minimum) :

Formation souhaitée :

Stage pouvant se poursuivre en thèse :



Le Bureau des Stages de Longue Durée en Entreprise (BSLDE) Les Stages \geq 3 mois

Ces stages correspondent à des élèves ayant un :

- niveau **bac+4** : stage d'ingénieur en fin de deuxième année ou début de troisième année, une année en entreprise interrompant le cycle d'ingénieur et effectuée avant la dernière année d'école (année de « césure »),
- niveau **bac+5** : stage d'ingénieur, projet de fin d'études, projet industriel, micro thèse, Master,
- Diplôme de Recherche Technologique.

Le BSLDE :

- recueille auprès des unités du CEA les besoins exprimés sous forme de fiches de stage.
 - met en ligne les sujets de stage du CEA sur le site Internet du CEA :
http://www.cea.fr/ressources_humaines/stages_et_formation_en_alternance
 - assure la diffusion et la promotion auprès des entités concernées (écoles, universités, forum...).
- Il est important que les élèves aient un point d'entrée afin de faciliter au mieux leur recherche.
- reçoit les candidatures qu'il transmet aux unités après une première sélection.
 - reçoit en entretien des candidats ce qui permet de tester leurs motivations, de constituer un vivier de candidatures, de les orienter sur d'autres sujets si nécessaire, de leur présenter les activités du CEA et sa palette de métiers. **Il appartient à l'unité de décider du choix de son stagiaire.** Ces entretiens permettent aussi de connaître les évolutions des contenus des formations des écoles.

Remarques :

Le niveau minimum requis pour tout candidat correspond à l'avis de sécurité, Accès Sensible.

La rémunération est prise en charge par l'unité : se référer à la note DRHRS du 3 mars 2008 DRHRS/SECAP/2008-384/SF. Elle est fonction du coefficient d'embauche correspondant au diplôme du candidat.

Il est nécessaire d'apporter le plus grand soin à la rédaction des sujets de stage de façon à attirer par leur qualité, les stagiaires des formations les meilleures. Les sujets doivent être rédigés de façon accessible, en évitant l'écueil d'un jargon trop spécialisé. Les relations avec les écoles et les universités sont bien établies.

Si en cours d'année des besoins non formulés de stagiaires se faisaient sentir, ne pas hésiter à nous communiquer les sujets.

Quand un sujet de stage n'est plus à pourvoir pour différentes raisons, merci d'en informer le BSLDE. C'est important pour le suivi des stages et la mise à jour du site Internet.

Laurence LOURS
Responsable du BSLDE